

L'Apasserelle, Santé, vous bougez!

Maison médicale, 212 Rue Lezay Marnésia, 39320 Val Suran

Assemblée Générale du 1 décembre 2023 , 19h

Convocation à l'AG, envoyée par courriel le 10 novembre 2023 ou donné en personne la semaine 46 lors des séances collectives.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Compte rendu de l'Assemblée Générale :

Présents :

Anne Laure HEBERT PONCET Présidente de l'Association, Amandine JANOD Trésorière, Annie LECOMTE membre du conseil d'administration, Pascale MAHEUT Secrétaire, Hugo CERDA, Madame Josiane ETCHEGARAY - Première adjointe au maire de la commune de VAL SURAN - Vice-présidente à la Communauté de communes Terre d'Emeraude-Madame BOMY Christelle - Directrice des Ressources Humaines / Pôle Social à la Communauté de Commune Porte du Jura

Excusés :

Jean LAMBEY, coordinateur de la CPTS du grand Lons- Charlotte MAITREPIERRE – Coordinatrice des Espaces Fance Service de la Petite Montagne-Catherine DEODATI – Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Mme la Présidente remercie les invités pour leur présence et ouvre la séance par un mot d'accueil.

Mme Anne Laure Hébert Poncet, rappelle rapidement les bienfaits globaux d'une vie active sur la santé, à partir des points de vue physique, psychique, sociaux et économique (en frais de santé). Elle revient ensuite sur la genèse de l'association et les grandes étapes qu'elle a pu traverser.

Une association qui propose aujourd'hui une variété de services allant du bilan individuel à la sensibilisation d'acteurs de territoire au sport santé, dans sa mission première de développement d'une pratique en Activité Physique Adaptée sur la Petite montagne et le bassin de vie de Saint-Amour.

Mme la Présidente remercie la commune de Val Suran pour la mise à disposition de la salle pour cette soirée mais aussi plus généralement pour les séances d'activités proposées et animées par l'association.

La parole est donnée à **M. Hugo CERDA**

Habilitation Maison Sport Santé de l'association

Mr Hugo Cerda, coordinateur de l'association et de l'habilitation Maison Sport Santé, rapporte ensuite le processus d'habilitation MSS de l'association

Il explique que les Maisons Sport Santé sont une mesure « phare » de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 qui a comme objectif que le plus grand nombre de personnes intègre la pratique d'une activité physique et sportive dans son quotidien, de manière régulière, durable et adaptée, pratique déterminante à l'amélioration de l'état de santé de la population.

Les Maisons Sport-Santé réunissent des professionnels de la santé et du sport et s'adressent notamment à des personnes en bonne santé qui souhaitent (re)prendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique ainsi qu'à des personnes souffrant de maladies chroniques ou d'ALD nécessitant, sur prescription médicale, une activité physique adaptée, sécurisée et encadrée par des professionnels formés.

Il explique qu'au début de l'année, nous comptons 573 dispositifs reconnus. La demande d'habilitation de l'association a eu lieu en Mars.

A cette période, la moitié des dispositifs reconnus étaient portés par des structures associatives. D'où l'évolution de notre projet et la création de notre association, pensant que cela pouvait apporter plus de pérennité à nos actions.

Mr Cerda fait remarquer que seulement 15% sont basés en zone de revitalisation rurale. Ce qui est notre cas. Pour autant, il n'existe pas de soutien spécifique à ces dispositifs.

Il met en évidence qu'une Maison Sport Santé à Val Suran représente donc une chance d'accès à des services professionnels en Activité Physique Adaptée, qui se construisent sur des valeurs de proximité, de pluridisciplinarité et d'éducation.

La parole est donnée à **Mme Pascale MAHEUT Secrétaire** qui présente le rapport moral.

Elle rappelle en introduction que l'association a pour objectif de s'adresser à toute personne éloignée de toute forme de pratique d'activité physique et que les besoins de ces personnes peuvent être marqués par des indicateurs

- De santé (ayant un bon état de santé comme ceux marqués par une ADL, une maladie ou bien une fragilité
- De rapport aux activités physiques (personne sédentaire et ou inactive)
- Sociaux (nous accordons encore plus d'efforts pour les personnes en difficultés sociales)

Pour parvenir à toucher l'ensemble de ces personnes, nous expliquons qu'il faut pouvoir proposer autant de services qu'il existe de besoins et qu'il est donc nécessaire de travailler en partenariat avec les autres professionnels de la santé et de proposer des parcours d'accompagnements progressifs, allant du bilan individuel à la pratique autonome.

Présentation des services de la Maison Sport Santé :

- Les bilans et accompagnements individuels

- Les ateliers d'éducation
- Le développement d'activité physique adaptée en individuel et en groupe

Les bilans individuels :

Mr Cerda explique le déroulement des bilans. La première rencontre a lieu pour pouvoir relever des informations générales sur les habitudes de vie du futur bénéficiaire en matière d'activité physique, ainsi que sur son état de santé. Pour échanger aussi sur ses freins ou difficultés à réaliser une activité physique adaptée et régulière afin de construire ensemble son projet de vie active, à partir de ses désirs et besoins. Nous rappelons que l'accueil physique est proposé, sur rendez-vous, les mardis, mercredis, vendredis matin et vendredis après-midi à la maison médicale

Il rappelle que pour aller au plus près des habitants, nous travaillons à la mise en place d'antennes

- Du côté de Saint-Amour : au travers d'échanges avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire et le service Vie Sociale de la communauté de commune porte du Jura.
- Du côté d'Aromas et d'Arinthod : au travers d'échanges avec les Espaces France Services de la communauté de commune Terre d'Emeraude.

Nous présentons un tableau récapitulatif des bilans et suivis commentés par Mr Cerda. 26 personnes ont pu bénéficier de ces bilans.

Elles ont toutes été orientées par un professionnel de santé (Médecin, Masseuse Kinésithérapeute, Infirmière ou Pharmacien) pour des prises en charges nouvelles. (Personnes éloignées de l'activité physique)

Il y a deux principaux médecins prescripteurs, à Arinthod et à Val d'Epy

Ces services sont facturés 45€ la consultation, 45€ entièrement reversés à l'intervenant.

Nous rappelons que l'activité physique adaptée prescrite par le Médecin traitant n'est pas remboursée et qu'actuellement, seul un partenariat avec la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé du Grand Lons) nous permet de faire bénéficier de trois bilans gratuitement aux plus de 60 ans.

Les ateliers d'éducation

La Maison Sport Santé l'Apasserelle propose des ateliers d'éducation à la santé visant à offrir un temps de réflexion de groupe, autour des questions : Pourquoi? Comment? A quoi ça sert ? Comment s'y prendre?

afin de faire tomber ces barrières et freins et accompagner les bénéficiaires vers un quotidien dynamique et une pratique d'activité physique adaptée pour toute la vie !

2 ateliers de ce type ont été menés en mars et septembre 2022 pour les habitants âgés de + de 60 ans en partenariat avec la Mutualité Française: « Bouger, Mémoriser » et « Bouger en rythme ». Ces programmes gratuits ont réuni 28 participants.

Un autre atelier créé par l'association, « Santé, vous bougez » financé par la CPAM a réuni 28 participants de mai à juillet 2023

Trois ateliers sont en cours actuellement:

- « Santé, vous bougez dès le plus jeune âge » avec le Relais petite enfance d'Orgelet
- Un atelier « Equilibre » avec l'Admr sur Val Susan
- Un atelier « Danse » au sein de l'Ehpad de Val Suran avec la Mutualité française

Le développement de l'activité physique adaptée en individuel et en groupe

Mme Maheut commente un tableau récapitulatif des séances:

Pour cette première année, 7 créneaux sont mis en place, sur Val Suran et Aromas:

1 créneau en gym adaptée, 3 en gym douce, 1 en gym tonique et 2 en Pilates.

Ils regroupent 85 adhérents, de 14 à 92 ans. La moyenne d'âge se situe vers 59 ans.

12 pratiquants ont pu bénéficier du partenariat avec le réseau régional Sport Santé.

La plupart des pratiquants habitent dans les communes dans lesquelles ont lieu les séances mais y participent aussi des pratiquants de communes extérieures.

Mission de sensibilisation et formation

Mme Maheut explique que de part sa reconnaissance Maison Sport Santé, l'association a une mission de sensibilisation et de formation en partageant une culture commune du « bien bouger pour sa santé ».

Dans ce sens, l'association a organisé deux rencontres avec des professionnels de santé et autres accompagnants:

Le 31 mars 2022: une session d'informations sur l'accompagnement vers des pratiques en Activité Physique Adaptée

Le 4 mai 2022: une soirée sur la thématique de l'outil de l'entretien motivationnel pour l'accompagnement en activité physique.

Ce type de rencontre sera renouvelé.

Bilan des actions réalisées par Mr Hugo Cerda, coordinateur du dispositif

- Nous expliquons que déploiement du dispositif MSS a demandé et demande encore un travail de coordination très important. A titre d'exemple, Mr Cerda a participé à plus de 70 réunions avec diverses instances.

Il a constitué des dossiers importants pour répondre à 5 appels à projets pour prétendre à des financements. (Plan 5 000 terrains de sports, AAP Assist, AAP Fond d'impulsion Jurassien et Clust'er Jura, AAP Région Jeunesse et Sports, AAP Fondation Crédit agricole). Seul l'AAP Région jeunesse et sports a abouti positivement. L'AAP du CA est en cours d'étude.

- Nous expliquons aussi que pour faire connaître notre jeune association, un gros travail de réflexion et d'élaboration d'outils de communication a été accompli: affiches, site internet, page Facebook, page You tube...

- Mr Cerda a aussi participé à trois journées d'informations (journées sport santé organisées par le CDOS Jura, soirée EPI CPTS du Grand Lons, partage d'information au cours de la semaine de la dénutrition sur Val Suran)

Les projets et objectifs de l'association

Nous expliquons nos futurs objectifs et projets:

- Trouver des financements.

Le travail de coordination décrit précédemment demande un temps considérable. L'un des objectifs de l'association est de trouver un financement qui permettra de rémunérer ce travail.

D'autre part, des soutiens financiers sont nécessaires aussi pour permettre au plus grand nombre d'accéder à des bilans individuels.

- Développer une activité physique adaptée saisonnière en plus des activités proposées sur l'année scolaire. Idée du Pilates SUP dont une partie du matériel va pouvoir être financé par le don de la Fondation EUROCAN

- Développer des nouveaux services comme des séjours sport-santé

- Sensibiliser les acteurs du territoire du champ sportif au sport santé et sport sous ordonnance. En proposant aux associations locales des réunions publiques sur Arinthod et Saint-Amour. C'est une mission attendue dans la subvention régionale.

- Concevoir des actions de formation. C'est une mission attendue par le réseau Maison Sport Santé. Des pistes sont envisagées (Formation de Pharmacien / Formation d'Enseignant en Activité Physique Adaptée).

Avec O abstention, O contre, le rapport moral est accepté à l'unanimité des membres votants

La parole est donnée à Mme Amandine Janod, trésorière de l'association.

Pour cette première année, le total des produits est équivalent au total des charges soit un modeste montant de 3542€. Faible montant car le début des services facturés par l'association sont de Mars 2023 du fait du temps de structuration du dispositif avec notamment la création d'un compte en banque en début d'année, et le rapprochement de la clôture du bilan financier en Septembre 2023.

Ce montant correspond uniquement aux services de bilans individuels et ateliers d'éducation à la santé. Des actions facturées par l'association et intégralement reversées à son enseignant en Activité Physique Adaptée prestataire. La présidente souligne au combien ce montant est loin de pouvoir correspondre à celui d'un salaire qui permet de faire vivre une famille.

Le présentation du budget prévisionnel nous permet de détailler plus d'éléments.

Avec des recettes plus importantes, dont la plus grosse partie est générée par les cotisations aux séances de cours collectif de gym adaptée, gym douce, tonic ou encore Pilates.

L'association a pu prétendre à un financement régional de la jeunesse et des sports dédiés aux dispositifs associatifs habilités Maison Sport Santé pour lequel il a fallu se battre.

Ce financement de 7000€ est fléché et un bilan sera attendu. Il nous permettra d'investir dans du matériel sportif, dans la formation, dans du matériel informatique nécessaire aux partage de données des suivis individualisés attendu par le réseau des Maisons Sport Santé, ainsi que dans des actions de coordination du territoire dans la promotion du sport santé.

Nous sommes heureux également de pouvoir vous partager le reçu d'un don de 2000€ de la fondation Eurocan, qui va nous permettre d'investir dans du matériel visant le développement d'une nouvelle activité estivale de Pilates sur paddles.

Côté charges, les plus importantes sont générées par l'intervenant qui facture l'association à mesure des bilans et ateliers réalisés.

Pour ce qui est de ces interventions sur les cours collectifs, il propose à l'association un tarif à la séance.

Les frais annexes à l'association sont représentés par les frais d'assurance, les frais bancaires, de communication, ou encore le contrat de la Sacem qui nous permet de diffuser de la musique lors des séances.

Le montant total des charges comme des recettes est estimé à 27400€.

Avec O abstention, O contre, le rapport financier est accepté à l'unanimité des membres votants

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Hébert Poncet fait une courte présentation du cadre de l'association basée sur son règlement intérieur.

Elle indique que d'après les statuts de l'association, le conseil d'administration peut être composé de 8 personnes au maximum, élus pour 3 ans.

Il est actuellement constitué de 4 personnes qui souhaite continuer de s'impliquer au sein de l'association. Mme Hébert Poncet propose donc à l'assemblée une invitation à candidatures.

Aucun adhérent n'a souhaité regagner le CA, mais Mme Hébert Poncet a souligné qu'il était tout à fait possible de l'intégrer en cours d'année.

Le conseil d'administration reste donc constitué de:

Mme Hébert Poncet, présidente

Mme Janod, trésorière,

Mme Maheut, secrétaire

Mme Lecomte

QUESTIONS DIVERSES

La question de Madame JANOD au poste de Trésorière, a été soulevé dans le cadre du suivi par le département et la Coordination des Dispositifs Maison Sport Santé, par la Jeunesse et des Sports pour éviter le risque de confusion possible « avec toute autre personne ayant avec ces personnes une communauté d'intérêt », Mme Janod étant mariée à Hugo CERDA, Coordinateur du dispositif.

Nous rappelons que le conseil d'administration s'est construit à partir des personnes motivées et disponibles à œuvrer pour le développement de l'association et que le choix de la constitution du bureau s'est établi en fonction du sentiment de capacités de chaque membre ainsi que du critère de facilité dans les échanges à réaliser.

L'association s'est renseignée auprès de la préfecture et du Crib. Ces deux organismes rappelant que cela se passait souvent de la même manière ailleurs et que le conflit d'intérêt dans une même communauté d'intérêt ne s'appliquait pas forcément qu'aux couples mais alors partant de sous-entendu, on pourrait l'élargir aux membres d'un conseil d'administration et de leurs employés ou prestataires, puisqu'ils partageaient tous l'intérêt du développement de leur association.

Il n'y a aucun changement cette année, car nous n'avons pas d'autres possibilités. Madame JANOD cédera par la suite volontiers son poste, en espérant que l'association puisse recueillir des candidatures.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 21 h 30.

Ce compte rendu est rédigé par Mme Maheut, secrétaire, le 10 décembre 2023

SIGNATURES DU BUREAU

La Secrétaire,

Mme P. MAHEUT



La Présidente,

Mme AL. HEBERT-PONCET



La Trésorière,

Mme A. JANOD





L'Apasserelle
anté, vous bougez!

Apasserelle, Santé, vous bougez !
Maison médicale - 212 Rue Lezay Marnésia - 39320 Val Suran
Contacts : 06 74 33 43 23 - contact@apasserelle-sante-vousbougez.fr
www.apasserelle-sante-vousbougez.fr

Objet : POUVOIR de représentation à l'Assemblée générale.

Je soussigné, Nom : ...*KRIGER*..... Prénom : ...*Jérémie*.....
Membre de l'association l'Apasserelle, Santé, vous bougez !

Donne par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Nom : ...*CHAPUIS*..... Prénom : ...*Arnimé*.....

Afin de me représenter lors de l'assemblée générale du 1^{er} Décembre 2023.
Elle prendra ainsi part aux votes de résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit.

Le *26/11/23*, A. *MORVAL*.....

Signature.



L'Apasserelle
santé, vous bougez !

Apasserelle, Santé, vous bougez !
Maison médicale - 212 Rue Lezay Marnésia - 39320 Val Suran
Contacts : 06 74 33 43 23 - contact@apasserelle-sante-vousbougez.fr
www.apasserelle-sante-vousbougez.fr

Objet : POUVOIR de représentation à l'Assemblée générale.

Je soussigné, Nom : DUPUIS Prénom : Danielle
Membre de l'association l'Apasserelle, Santé, vous bougez !

Donne par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Nom : Prénom :

Afin de me représenter lors de l'assemblée générale du 1^{er} Décembre 2023.
Elle prendra ainsi part aux votes de résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit.

Le, A.....

Signature.



L'Apasserelle
anté, vous bougez !

Apasserelle, Santé, vous bougez !
Maison médicale - 212 Rue Lezay Marnésia - 39320 Val Suran
Contacts : 06 74 33 43 23 - contact@apasserelle-sante-vousbougez.fr
www.apasserelle-sante-vousbougez.fr

Objet : POUVOIR de représentation à l'Assemblée générale.

Je soussigné, Nom : ...*KRIGER*..... Prénom : ...*Jérémie*.....
Membre de l'association l'Apasserelle, Santé, vous bougez !

Donne par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Nom : ...*CHAPUIS*..... Prénom : *Aimé*.....

Afin de me représenter lors de l'assemblée générale du 1^{er} Décembre 2023.
Elle prendra ainsi part aux votes de résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit.

Le *26/11/23*, A. *MORVAL*.....

Signature.